



74 Avenue Alfred Borriglione 06100 Nice
09 83 38 12 11
www.nicenord.arthurimmo.com

HONORAIRES T.T.C. SUR PRESTATIONS DE TRANSACTION IMMOBILIÈRE **(Honoraires à la charge du vendeur ou de l'acquéreur)**

I - APPARTEMENTS – VILLAS ET PROPRIÉTÉS

PRIX DE VENTE

0 € à 38.000 €
39.000 € à 55.000 €
56.000 € à 70.000 €
71.000 € à 99.000 €
100.000 € à 150.000 €
151.000 € à 500.000 €
Au-delà de 501.000 €

HONORAIRES T.T.C.

4.000 € TTC forfaitaires
10,50 % TTC du prix de vente
10,00 % TTC du prix de vente
9,00 % TTC du prix de vente
7,50 % TTC du prix de vente
6,00 % TTC du prix de vente
5,00 % TTC du prix de vente

II - TERRAINS

Jusqu'à 59.000 € : 6.000 € TTC forfaitaires

Au-delà de 59.000 € : 10,00 % TTC du prix de vente

III - IMMEUBLE À USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL

10 % TTC du prix de vente avec un minimum de 4.000 €



74 Avenue Alfred Borriglione 06100 Nice
09 83 38 12 11
www.nicenord.arthurimmo.com

HONORAIRES T.T.C. SUR PRESTATIONS DE LOCATION / GESTION

I – LOCATION

a) LOCATIONS VIDES À USAGE D'HABITATION ET MEUBLÉ LONGUE DURÉE

Locataire :

Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 10,09 € TTC par m² habitable
Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3,03 € TTC par m² habitable

Propriétaire :

Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 10,09 € TTC par m² habitable
Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3,03 € TTC par m² habitable
Minimum : 1 mois de loyer charges comprises.

Honoraires entremise et de négociation : 1€/M2 avec un minimum de 250€

Les honoraires du locataire ne peuvent être inférieurs à ceux du locataire (décret n°2014-890 du 01/08/2014).

b) LOCATION À USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

20 % du loyer annuel hors charges à la charge du preneur

c) LOCATIONS COMMERCIALES

30 % hors taxes du loyer annuel à la charge du preneur

Soit 36,18 % TTC



74 Avenue Alfred Borriglione 06100 Nice
09 83 38 12 11
www.nicenord.arthurimmo.com

II – GESTION A l'année : sur le montant des encaissements – redevances trimestrielles

Standard : 7 % TTC

Premium : 10 %

GARANTIE DES LOYERS : 2,5 % TTC en sus, sur le montant des encaissements

Aucun honoraires, aucun frais de quelque nature que ce soit (publicité, affichage, etc.) ne sont dus avant la conclusion d'un contrat.

T.V.A. : Taux en vigueur 20,00 %

Honoraires applicables au 01/03/2026

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.